

Assises juridiques de la Mode, du Luxe et du Design

Mardi 9 décembre 2025

A LA MAISON DE LA CHIMIE

Signatures & Savoir-faire : la loi au cœur de la création

PROGRAMME :

9:00 - Ouverture des travaux

- **Emmanuelle HOFFMAN**, Avocat Associé, Cabinet Hoffman, Spécialiste en droit de la propriété intellectuelle
- **Pierre-François LE LOUËT**, Président de NellyRodi & Co-Président de l'Union Française des Industries Mode-Habillement

9:15 – Encadrement de la Fast Fashion, règlement écoconception, destruction invendus, information des consommateurs : quels impacts et quels défis pour la mode et le luxe ?

Cette table ronde décryptera les réglementations françaises et leur articulation avec le règlement Eco conception. Elle explorera la stratégie européenne pour des textiles durables, les impacts pratiques et juridiques de l'interdiction de destruction des invendus, et de la lutte renforcée contre le greenwashing à travers les sanctions récentes.

Les intervenants présenteront leur analyse juridique de la situation, et discuteront des conséquences pratiques pour les chaînes de valeur, en mettant en perspective les différences d'impact entre PME et grands groupes face à la concurrence mondiale. Enfin, un regard comparatif sur les standards ESG aux États-Unis et en Asie viendra enrichir la réflexion, afin d'évaluer les opportunités et risques pour les acteurs du luxe et de la mode.

Intervenants :

- **Simone CIPRIANI**, Chair Person UN Alliance for sustainable fashion, Dean Milano Institute, Università di Firenze
- **Olivia GREGOIRE**, Députée de Paris

- **Ambroise PASCAL**, Délégué à la transition écologique à la DGCCRF

Modération : Emmanuelle Hoffman, Directrice scientifique

10:10 : Pause-café & Networking

10:30 – Conformité des produits, contrefaçon, dupes : quelles réponses ?

Cette table ronde explorera les enjeux juridiques liés à la sécurité des produits mis sur les marchés licite/illicite, qu'il s'agisse de mode de maroquinerie, de jouets, de cosmétiques ou d'autres biens de consommation. Les discussions porteront sur les questions de responsabilité relatives à la conformité des produits (notamment avec la multiplication des dupes et leurs atteintes aux normes de sécurité), et sur les mécanismes de contrôle, de prévention, de régulation et de sanctions, mis en place pour protéger les consommateurs et sécuriser les chaînes d'approvisionnement.

Intervenants :

- **Jean-Marc MOINARD**, Avocat au Barreau de Paris & de Barcelone, Cabinet Moinard.
- **Delphine SARFATI-SOBREIRA**, Directrice Générale UNIFAB / Présidente GACG (Global Anti-counterfeiting Group)
- **Shaïma MSIAH**, Juriste en droit des affaires et affaires réglementaires à la Fédération de la Maille, de la Lingerie et du Balaïnnaire, spécialisée en droit de la consommation et en réglementation de l'étiquetage et de la sécurité des produits textiles.
- **David SAUSSINAN**, EU IP Compliance (Anti-counterfeit / Brand protection), Temu

11:20 - Relations commerciales et concurrence : enjeux spécifiques du secteur du luxe

Entre franchises, distribution sélective, refus de vente ou dépendance économique, le secteur du luxe est confronté à des enjeux juridiques sensibles de loyauté et de transparence. Ce face-à-face mettra en perspective les risques liés aux pratiques abusives mais aussi aux ententes et restrictions de concurrence, dans un univers où l'exclusivité nourrit l'attractivité et les contentieux, et fera état des dernières décisions jurisprudentielles en la matière.

Intervenants :

- **Irène LUC**, 1^{ère} Avocate générale de la chambre commerciale de la Cour de Cassation.
- **Elsa THAUVIN**, Avocat associé, Cabinet Freget-Glaser

11:40 – Commerce international et régulations fragmentées : fiscalité, frontières et gouvernance des marques

À l'heure où les tensions géopolitiques redessinent les échanges mondiaux, les marques doivent composer avec une mosaïque de régulations douanières et fiscales non harmonisées. Ce grand débat croisé explorera les défis de la fragmentation des règlementations et les opportunités offertes par les nouveaux marchés en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient.

Intervenants :

- **Xavier GUEANT**, Directeur Juridique, FEBEA
- **Benoît GRETEAU**, Avocat associé, Cabinet Veil Jourde

12:25 – Interview

Intervenants :

- **Bruno Nahan**, Dirigeant de Bugis, Maille Verte Vosgienne, Guigou, Sfate & Combier et Fantaisie Militaire & Président de la Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balaïnnaire
- **interviewé par Virginie Jacobberger-Lavoué**, Les Echos

12:40 - Pause déjeuner (12:40 – 14:00)

14:00 – INVITE SPECIAL - ALEXANDRE MENAIS, Group General Counsel, L'Oréal

Nous aurons le plaisir d'accueillir **Alexandre Menais, Group General Counsel de L'Oréal**, acteur mondial de référence dans les secteurs de la beauté, du luxe et de la cosmétique.

À l'occasion de son intervention, Monsieur Menais partagera son retour d'expérience sur la réorganisation stratégique des fonctions juridique et

compliance au sein du groupe, récemment rattachées sous une même direction depuis le 1er juillet dernier.

14:15 – IA générative, droit d'auteur et contrefaçon : la protection des créations face aux nouveaux défis numériques

L'IA générative ouvre des perspectives inédites pour la création, mais pose des questions juridiques nouvelles et brouille les frontières du droit, en particulier du droit d'auteur. Entre œuvres dérivées, moodboards automatisés, logos ou habillages, cette table ronde interrogera les risques de contrefaçon, de confidentialité des données, d'exercice concret de défense des droits et de moyens d'actions (opt-out, négociations avec les acteurs du secteur, actions judiciaires individuelles et actions collectives etc.), et les opportunités offertes par ces technologies.

Intervenants :

- **Frédéric ROSE**, Dirigeant de Imki, Augmented Creativity
- **Léo LONGAUER**, Director, Brand Protection, LVMH
- **Christiane FERAL-SCHUHL**, Avocate Associée et médiatrice du Cabinet FERAL, spécialisée en Droit de la propriété intellectuelle et Droit du numérique et des communications

15 :00 – Plateformes et marketplaces : les nouvelles responsabilités des acteurs du e-commerce dans la lutte anti-contrefaçon

Avec l'entrée en vigueur du Digital Services Act, les marketplaces voient leurs obligations renforcées dans la lutte contre la contrefaçon. Ce face-à-face abordera les nouvelles responsabilités des plateformes et les enjeux clés autour des marques et des modèles, au cœur d'un commerce en ligne en pleine mutation.

Intervenants :

- **Pierre BERECZ**, EBRAND France
- **Hugo Weber**, Vice-President Corporate Affairs, Mirakl
- **Représentant de ARCOM**

15:30 : Pause-café & Networking

15:45 – Point d'actualité Jurisprudentielle IP-IT : les grandes décisions de l'année

Panorama des récentes décisions jurisprudentielles IP-IT. Plongez dans une analyse approfondie de ces actualités jurisprudentielles et comprenez leur impact sur l'ensemble du secteur.

Intervenants :

- **Laure COMTE**, Conseillère référendaire, chargée de mission, à la Chambre commerciale financière et économique de la Cour de cassation.
- **Christophe CARON**, Professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris-Est, Avocat à la Cour
- **Bertrand GEOFFRAY**, Conseil en propriété industrielle, Associé Cabinet Germain Maureau
- **Cyril FABRE**, Avocat Associé, Data protection Officer, Cabinet Ydès.

Modération : Olivia Granit, Directrice Scientifique

16:25 - Influenceurs & mannequins

Au croisement du marketing digital et de la création, les collaborations entre influenceurs, marques et mannequins connaissent un encadrement juridique renforcé. Ce témoignage apportera un retour d'expérience concret sur l'application de la loi « Influenceurs », ses implications en matière de contrats, de transparence et de responsabilité, dans un secteur où visibilité et conformité doivent désormais aller de pair.

Intervenants :

- **Nathalie CROS-COTTON**, Présidente Women Management, Présidente de la FFAM
- **Stéphane VOJETTA**, Ancien Député

16:45 - Quel avenir pour les industries créatives ?

Les industries créatives sont en pleine mutation sous l'effet de la transition écologique, du numérique et des attentes sociétales.

Les réglementations européennes sur la traçabilité, l'environnement et le devoir de vigilance imposent de repenser les chaînes de valeur. Loin d'être de simples contraintes, elles peuvent devenir un levier pour une création éthique et responsable.

Ce débat interrogera comment le droit peut soutenir l'innovation tout en conciliant créativité, conformité et durabilité.

Intervenants :

- **Marc ABELES**, anthropologue & philosophe, Docteur à EHESS, auteur de *Ré-génération : Quelle mode pour le Monde d'après ? En dialogue avec Marine Serre*
- **Florence GUILLET**, Directrice associée d'IMPP, le cabinet français spécialiste de Category Management. Elle enseigne à Université Paris Dauphine et à l'IFM.
- **Sébastien RAIMOND**, Maître de conférences en droit privé chez Université Paris Nanterre - Codirecteur du Master droit du numérique.

17:30 - Clôture de la 5^e édition des AJMLD et remerciements

La journée s'achèvera sur un moment de conclusion porté par notre Directrice scientifique, pour remercier l'ensemble des participants et partager les perspectives ouvertes par cette 5^e édition.

17:35 - FIN